



Bordeaux, le 26 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée mondiale des zones humides : 2 février

La date du 2 février commémore l'anniversaire de l'adoption en 1971 de la convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, engagement des États signataires pour la préservation et l'utilisation rationnelle des zones humides.

Chaque année, le 2 février, une pluralité d'acteurs se mobilise dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides pour sensibiliser le public à la préservation des milieux humides et faire connaître leur importance dans l'écologie mondiale. L'édition 2017, intitulée « les zones humides pour la prévention des catastrophes », proposera une multitude d'activités partout en France sur les enjeux qui entourent la disparition des zones humides et les solutions à mettre en œuvre pour préserver et utiliser de manière durable ces écosystèmes uniques.

En région Nouvelle-Aquitaine, ce sont 159 animations labellisées qui seront proposées entre le 28 janvier et le 28 février 2017, dans les 12 départements, grâce à la mobilisation des collectivités territoriales, associations, services et établissements publics de l'État, fédérations de pêche et de chasse, réserves naturelles nationales et régionales et parcs naturels régionaux. **Elles prendront la forme de sorties et chantiers natures, d'expositions, de projections, de débats ou encore d'animations scolaires.** Le [programme](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr) est consultable sur www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr.

Le public a également la possibilité de **télécharger gratuitement l'application Baladomaris** afin de trouver les manifestations avec la plus grande facilité.

Le marais de Brouage (Charente-Maritime) a été choisi pour accueillir le jeudi 2 février la journée nationale de lancement de la Journée Mondiale des Zones Humides, en présence de la Secrétaire d'État chargée de la biodiversité, Barbara POMPILI, et du préfet de Charente-Maritime, Eric JALON. Elle s'ouvrira par un petit déjeuner presse à 8h45, à la Halle aux vivres (Tonnellerie) de Brouage. Deux sessions d'échanges sous forme de tables rondes et d'exposés d'exemples concrets se succéderont en matinée. L'après-midi, quatre visites seront organisées autour du Marais de Brouage : la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron, l'estuaire de la Charente, l'estuaire de la Seudre et enfin la citadelle de Brouage.